Normandie en transition

Pour répondre aux enjeux environnementaux et soutenir les acteurs du changement, la Région Normandie propose un fonds de financement participatif pour les projets en lien avec la transition écologique !

Les résultats préoccupants des travaux du GIEC normand ont incité la Région Normandie à passer à la vitesse supérieure en matière d'actions pour l'écologie et le développement durable.

Dans le cadre des Stratégies Normandes d'Accompagnement à la Transition Ecologique (SNATE) et Régionale pour la Biodiversité (SRB), face à la nécessité de développer de nouvelles sources de financement, il a été proposé de créer #NormandieEnTransition, un fonds de financement participatif favorisant l'émergence de projets pour la transition écologique normande.

Le principe est de cofinancer 1 euro pour 1 euro de collecte par financement participatif dans la limite de 5 000 €. A titre d'exemple, un projet à 5 000 euros devra obtenir 2 500 euros par financement participatif pour bénéficier de 2 500 euros de cofinancement de la collectivité.

Découvrez les projets de l'année

Les objectifs du fonds et les partenaires du projet

Les objectifs

- contribuer à l’émergence de nouveaux projets pour accélérer la transition écologique
- accompagner les changements de comportements par la sensibilisation et l’éducation
- soutenir les structures et événements qui mettent en œuvre des projets pédagogiques d’accompagnement à la transition écologique auprès de différents publics
- permettre aux Normands de s’impliquer en soutenant financièrement des projets locaux de transition écologique qui leur tiennent à cœur.

Les partenaires du projet

- la Région Normandie : coordination, financement, communication
- l’Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) : suivi et instruction des projets, notamment sur le volet biodiversité
- Ulule : plateforme de financement participatif expérimentée sur ce type de projets

Le partenariat avec Ulule

Depuis 2010, Ulule accompagne les créateurs et les créatrices. Plus de 48 000 projets ont été accompagnés et plus de 311 millions d’euros collectés grâce au financement participatif. Entreprise engagée, Ulule fait partie des 25 premières entreprises à avoir été certifiées B Corp, dès 2015.

Qui peut faire une collecte sur #NormandieEnTransition ?

Le dispositif est ouvert aux projets portés par des associations et des collectivités (et leurs groupements) à dominante rurale ou périurbaine.

Des projets plus importants relatifs à la biodiversité bénéficiant d’un accompagnement de l’ANBDD pourront également être intégrés au dispositif.

Les projets doivent se dérouler en Normandie et devront s’achever au plus tard 18 mois après la fin de la campagne de financement.

Quel type de projet proposer et pourquoi lancer une collecte ?

Quel type de projet proposer ?

En cohérence avec les objectifs des stratégies normandes d'accompagnement à la transition écologique et de la biodiversité, les projets doivent concourir à modifier les comportements des Normands et relever d'une ou plusieurs thématiques suivantes :

- l'amélioration et la valorisation de la connaissance scientifique et des sciences participatives (programmes scientifiques auxquels chacun, spécialiste ou amateur, peut contribuer sur la base du volontariat par de la collecte d'observations)
- l'amélioration de l'accueil du public dans les espaces naturels
- la sensibilisation à l'environnement (changement climatique, biodiversité, eau, littoral, air…)
- la sensibilisation à la sobriété énergétique, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique
- la sensibilisation à la consommation éthique et responsable et à l'économie circulaire (circuits courts, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire…)
- la sensibilisation à la santé-environnement
- la sensibilisation à l'aménagement durable du territoire et aux mobilités actives et durables.

Pourquoi lancer une collecte ?

#NormandieEnTransition est un atout inestimable pour diversifier ses sources de financement, faciliter ses recherches de financement, élargir son public, tester son projet afin de valider son concept.

Il permet en outre d'élaborer des outils de communication performants et de communiquer sur le projet très en amont, et ainsi de gagner en efficacité lors de sa mise en œuvre concrète.

Comment proposer son projet ?

Le dossier de candidature vous permet de répondre à toutes les questions que se posera le jury de sélection et de transmettre les pièces administratives nécessaires à l'instruction.

Vous pouvez contacter l'équipe dédiée chargée de répondre à vos questions tout au long de la période d'ouverture de l'appel à candidatures en précisant que vous souhaitez candidater à #NormandieEnTransition (délai de réponse : jusqu'à 3 jours).

Critères de sélection des projets

Les projets sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- cohérence du projet au regard des thématiques décrites dans "Quel type de projet proposer ?"
- impact du projet en termes de publics touchés et/ou de changement de comportements
- rayonnement du projet sur le territoire et ses habitants
- cohérence du budget et viabilité du projet
- capacité du projet à lever des fonds via le financement participatif.

Il reviendra donc au porteur de projet d'apporter des éléments d'appréciation dans sa candidature.

Quelles sont les grandes étapes ?

Délai global entre l'ouverture de l'appel à projets et l'attribution des financements (durées données à titre indicatif).

1. **2 mars 2026 inclus** : clôture des candidatures
2. **17 mars 2026** : sélection des projets par le comité de sélection composé des représentants de la Région et des éventuels autres financeurs
3. **02 avril 2026** : journée de formation des porteurs de projets sélectionnés au techniques de financement participatif et réalisation de vidéos de promotion des projets en présentiel à Caen
4. **7 avril 2026** : validation des projets sélectionnés par les élus de la Région Normandie

5. **11 mai 2026** : finalisation de la présentation des projets par les porteurs de projet sélectionnés et préparation de leur campagne de communication. Lancement de la campagne de financement participatif
6. **21 juin 2026** : fin de la campagne de financement participatif, attribution du montant collecté pour les projets dont l'objectif de collecte est atteint et remboursement des donateurs pour les autres.
7. **Septembre 2026** : attribution du cofinancement pour les projets ayant atteint leur objectif de collecte.

Déposer une demande

Webinaire de présentation du dispostif

- 4 février 2026, 11H-12H
- 10 février 2026, 16H-17H

Contacts

Projets relatifs à la biodiversité

Romain Debray

Agence normande de la biodiversité et du développement durable

romain.debray@anbdd.fr

Autres projets

Mission développement durable de la Région Normandie

02.31.06.96.39

normandie.transition@normandie.fr